



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~07~~ / AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 DU 2002/2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 02 PUIITS AVEC CUBTENAIRES ALIMENTES AVEC ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE TODO ET TOMBA 2 LOT(01) ET AMENAGEMENT DE DUEX (02) SOURCES À EKOUA ET EKAM, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA DÉPARTEMENT DE NYONG & MFOUMOU.

FINANCEMENT MINEE EXERCICE 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la Commune d'AKONOLINGA, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les *travaux d'aménagement de 02 puits avec cubitenaires alimentes avec énergie solaire dans les localités de Todo et tomba 2 lot(01) et aménagement de deux (02) sources àEkoua et Ekam, dans la commune d'Akonolinga département de Nyong & Mfoumou.*

Consistance des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

2. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois par lot.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en deux (02) lot distinct et repartis ainsi qu'il suit :

- *travaux d'aménagement de deux (02) puits avec cubitenaires alimentes avec énergie solaire dans les localités de Todo et tomba 2 lot(01) ;*
- *aménagement de deux (02) sources à Ekoua et Ekam lot(02).*

NB : les prestataires peuvent soumissionner mais ne peuvent être attributaires des deux lots.

4. Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2026 du ministère de l'eau et énergie, pour un montant prévisionnel de : lot (01) 12 500 000FCFA et lot(02) 10 000 000 FCFA.

6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution d'un montant de 250 000 (Deux-cinquante milles) FCFA pour le lot (01) et 200 000 FCFA pour lot(02).

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre ou par une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC).

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville d'AKONOLINGA, (Secrétariat particulier) **Tél : 699 99 99 17** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA pour le lot(01) et vingt-cinq mille 25 000 FCFA pour le lot(02) représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette municipale de la Commune d'AKONOLINGA.

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville d'AKONOLINGA, Tél : 699 99 99 17 / 655 52 07 14 au plus tard le 26/03/2026 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 071 AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 DU 29/03/2026 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 02 Puits avec CUBTENAIRES ALIMENTES AVEC ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITÉS DE TODO ET TOMBA 2 LOT(01) ET AMÉNAGEMENT DE DEUX (02) SOURCES À EKOUA ET EKAM LOT(02), DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA DÉPARTEMENT DE NYONG & MFOUMOU.

« PROCEDURE D'URGENCE »

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 26/03/2026 à partir de 13 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AKONOLINGA, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville, Tél 699 99 99 17 / 655 52 07 14

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hormis la caution de soumission. ;
- L'absence de la CDEC

b. Critères essentiels (10 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non
- Absence d'une capacité financière d'au moins huit (8) millions FCFA.

12. Attribution de la Lettre Commande

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

16. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

AMPLIATIONS :

- ✓ PREFET/NM ;
- ✓ ARMP (POUR INSERTION AU JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/NM ;
- ✓ PDT/CIPM-AKGA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.

Akonolinga, le **20 FEB 2026**



LE MAIRE
(Autorité Contractante)

Mon. P. Georges Akamba Assemf
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Valeur



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° **07** / AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026
OF **12.0 FEB. 2026** FOR THE DEVELOPMENT WORKS OF 02 WELLS WITH WATER TANKS
POWERED BY SOLAR ENERGY IN THE LOCALITIES OF TODO AND TOMBA 2 (LOT 01) AND THE
DEVELOPMENT OF TWO (02) SPRINGS IN EKOUA AND EKAM, IN THE AKONOLINGA COUNCIL,
NYONG & MFOUMOU DIVISION.

Financing: MINEE Budget, 2026 Fiscal Year (Reserved Market)

1. **Subject of the Invitation to Tender** The Mayor of the Akonolinga Council, the Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender under the emergency procedure for the development of two solar-powered wells and two springs.
2. **Consistency of Works** The works include the trades provided for in the framework of the quantitative and estimated bill of quantities.
3. **Execution Deadline** The maximum execution period is two (02) months per lot, starting from the date of notification of the Service Order to commence work.
4. **Allotment** The project is divided into two (02) distinct lots:
 - Lot 01: Development of two (02) wells with tanks powered by solar energy in Todo and Tomba 2.
 - Lot 02: Development of two (02) springs in Ekoua and Ekam.

Note: Bidders may bid for both lots and may be awarded more than one lot.
5. **Participation** Participation is open to companies under Cameroonian law. Joint ventures are permitted provided a lead partner is designated.
6. **Financing and Estimated Cost** Works are financed by the 2026 Budget of the Ministry of Water and Energy (MINEE):
 - Lot 01: 12,500,000 FCFA
 - Lot 02: 10,000,000 FCFA
7. **Provisional Guarantee (Bid Bond)** Bidders must include a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance:
 - Lot 01: 250,000 FCFA
 - Lot 02: 200,000 FCFA
8. **SUBMISSION METHOD**
The chosen submission mode is offline.
9. **Acquisition of Tender File** The file can be obtained at the Akonolinga Town Hall (Private Secretariat) upon payment of a non-refundable fee:
 - Lot 01: 30,000 FCFA
 - Lot 02: 25,000 FCFA
10. **Submission of Bids** Bids must be submitted in seven (07) copies (1 original and 6 copies) to the Akonolinga Town Hall no later than 26/03/2026 at 12:00 PM local time. Envelopes must be marked:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° ~~07~~ / AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 OF 29/03/2026 FOR THE DEVELOPMENT WORKS OF 02 WELLS WITH WATER TANKS POWERED BY SOLAR ENERGY IN THE LOCALITIES OF TODO AND TOMBA 2 (LOT 01) AND THE DEVELOPMENT OF TWO (02) SPRINGS IN EKOUA AND EKAM, IN THE AKONOLINGA COUNCIL, NYONG & MFOUMOU DIVISION "EMERGENCY PROCEDURE

- TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION."

11. Opening of Bids Bids will be opened in a single phase on 26/03/2026 at 1:00 PM by the Internal Tenders Board of the Akonolinga Council.

12. Evaluation Criteria

- Eliminary Criteria:
- Absence of bid bond,
- falsified documents,
- technical score below 80%, or financial
- THE CDEC

11-1) Essential Criteria: General references,

- site visit report,
- personnel qualifications,
- equipment, and methodology.
- capacity less than 8 million FCFA.

13. Validity of Bids Bidders remain committed to their bids for ninety (90) days from the submission deadline.

14. Complementary Information

Additional information can be obtained during working hours from the Mayor's Private Secretariat or online via the COLEPS platform.

15. Fight Against Corruption

To report any act of corruption, please call CONAC at 1517 or MINMAP at (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Akonolinga, dated 699 99 99 17 THE MAYOR (Contracting Authority)

AMPLIFICATIONS:

- } PREFET/NM;
- } ARMP (FOR INSERTION IN JDM);
- } DDMINMAP/NM;
- } PDT/CIPM-AKGA;
- } DISPLAY;
- } CHRONOGRAPH/ARCHIVES.

Akonolinga, the
THE MAYOR
(Contracting Authority)
20 FEB 2026
Le Maire Hon. P. Georges Akamba Assemb
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Vale...

